



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement
DRIHL**

*Service du développement et de l'amélioration de l'offre de
logement et en hébergement*

Mission du suivi des organismes constructeurs

Affaire suivie par : Christian Loisy
01 82 52 49 28
christian.loisy@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le **07 NOV. 2022**

**Le Préfet de la Région Île-de-France,
Préfet de Paris**

à

Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis

Objet : avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement sur la fusion des OPH de Bagnole, Bobigny, Bondy, et Montreuil.

À l'occasion de la réunion du bureau du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) du 21 septembre 2022, en application de l'article R. 421-1 du code de la construction et de l'habitation, les membres ont été consultés sur le dossier de demande de fusion des offices publics de l'habitat (OPH) de Bagnole, Bobigny, Bondy et Montreuil, sur lequel Monsieur le Président de l'EPT Est Ensemble vous avait saisi par courrier du 19 juillet 2022. Cette fusion entraînera la dissolution des trois premiers OPH cités.

Je vous informe que les membres du bureau ont rendu un avis favorable à cette demande de fusion.

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris


Marc GUILLAUME